

Feuille de route de haut niveau pour l'exercice de suivi du PMCED au Togo qui débutera en 2023

CRÉER UN ÉLAN POLITIQUE

Phase 1 – Lancement du cycle de suivi au Togo [2023 Juin - Août]

- Le Togo exprime sa volonté de mener l'exercice du cycle de suivi 2023-2026. L'exercice se fera avec le questionnaire standard en prenant également en compte le questionnaire sur les principes de Kampala. Le Togo étant déclaré pays performant et non fragile, décide ne pas réaliser l'enquête relative à la fragilité
- Le cycle de suivi du Togo couvrira l'année fiscale 2022 (janvier à décembre 2022) et servira à l'élaboration du Rapport ODD 2025
- L'architecture actuelle de la coopération au développement au Togo se résume aux rencontres périodes avec les PTF, la tenue des revues de portefeuilles et le suivi conjoint des projets sur le terrain.

Cette architecture servira de mécanisme de rencontres périodiques avec tous les acteurs au développement pour ce cycle de suivi.

A l'instar du cadre de concertation État-secteur privé déjà opérationnel et très dynamique, ce mécanisme servira de cadre d'échange avec les partenaires techniques et financiers dans la

perspective de la mise en place formelle du cadre de concertation État-PTF. Également il servira de canal d'échange avec les ONG dans la perspective de renforcement de la coopération entre le gouvernement et les ONG et la mise en place du cadre de concertation État - Organisation de la société civile (OSC).

- En termes de canal de communication, il sera institué des rencontres périodiques en présentiel ou vidéo conférence avec les acteurs au développement.
- Le lancement du cycle de suivi est prévu pour le mois de septembre 2023. Elle se fera lors d'un atelier national avec tous les acteurs au développement.
- Le Togo a besoin d'un soutien financier et technique.

L'appui financier couvrira les frais d'organisation des rencontres avec les acteurs, la collecte et la rédaction des rapports.

Le soutien technique concerne les supports de communication de l'équipe d'appui à mettre à la disposition des acteurs au développement et aussi de son appui pour certaines rencontres en ligne.

RECUEILLIR LES PREUVES DONT NOUS AVONS BESOIN

Phase 2 – Collecte des Données [Septembre 2023 - Février 2024]

- Les consultations se feront sur la base des rencontres par groupes d'acteurs au développement. Il s'agit notamment des réunions techniques en présentiel et virtuel.

L'équipe du MPDC procédera à la collecte des données et informations selon le questionnaire du PMCED. Sur la base des informations et données et collectées, elle procédera à la vérification et au recoupage de celles-ci ainsi qu'à leur analyse et soumettra les données à la validation par les autorités. Elle prendra également compte des contributions des autorités, renseignera le questionnaire dans l'outil en ligne et soumettra les informations et données à l'EAC

- Les données collectées seront soumises à l'Équipe d'appui conjointe OCDE-PNUD (EAC) du PMCED via le système de reporting en ligne prévu à cet effet.

Feuille de route de haut niveau pour l'exercice de suivi du PMCED au Togo qui débutera en 2023

Phase 3 – Examen et soumission des données [2024 – Mars - Avril]

- Le MPDC travaillera avec l'EAC pour répondre aux commentaires sur les données soumises, et coordonner avec les parties prenantes pour garantir l'exhaustivité et l'exactitude des données.
- Après examen, le MPDC adressera un courrier pour la confirmation des données sont définitives à l'EAC.

AGIR ET GÉNÉRER UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Phase 4 – Diffusion des résultats et passage à l'action [2024 – Juin- Juillet]

- Une fois le profil pays du Togo disponible, il sera transmis à tous les acteurs au développement par courrier officiel en support papier et par mail (version numérique).

Phase 5 – Réflexion, dialogue et action [2024-Novembre en cours jusqu'au prochain cycle de suivi]

- Pour garantir une meilleure réflexion et une compréhension commune, tous les ministères et le parlement seront impliqués dans ce processus.

- Comme fait pour la collecte des données, il sera organisé des séries de rencontres par groupes d'acteurs. Il sera question d'échanger sur les recommandations du dialogue d'actions 2021 ainsi que sur les résultats issus de la collecte des données.
- Le Togo prendra prendre aux différentes rencontres d'apprentissage par les pairs et d'échange de connaissances organisé par le PMCED, et aux différents fora qui accorderont une attention particulière aux principes, notamment le Forum des Nations unies sur le financement du développement, le Forum politique de haut niveau des Nations unies
- Le Togo s'engagera comme pour les années précédentes à intégrer les résultats du cycle de suivi dans les prochaines stratégies nationale de développement ainsi que l'actualisation de la politique nationale de coopération au développement. Ces résultats serviront également de base pour les revues à mi-parcours et l'évaluation des stratégies sectorielles et des documents de coopération.

- Ce cycle permettra au Togo de (i) pérenniser les rencontres avec les acteurs au développement; (ii) formaliser le cadre de concertation Etat-PTF et (iii) mettre en place le cadre de concertation Etat-OSC. Toutes des actions permettront d'améliorer le suivi de l'efficacité de la coopération au développement au Togo.

Principales parties prenantes/groupes de parties prenantes dans [pays]

- Les ministères
- Les parlementaires
- Les collectivités locales
- Les partenaires techniques et financiers
- Les organisations non gouvernementales
- Les fondations
- Le secteur privé
- Les syndicats